



L'UE lance un nouveau mécanisme innovant pour soutenir les défenseurs des droits de l'homme

Bruxelles, le 9 décembre 2015

À la veille de la Journée mondiale des droits de l'homme, Neven Mimica, commissaire européen, annonce la mise en œuvre du mécanisme global européen pour les défenseurs des droits de l'homme.

À la veille de la Journée mondiale des droits de l'homme (le 10 décembre), le commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, Neven **Mimica**, a annoncé le lancement du tout premier mécanisme global de l'UE pour les défenseurs des droits de l'homme. L'initiative, qui doit courir jusqu'en 2018, est appelée à devenir l'un des principaux instruments européens de soutien des défenseurs des droits de l'homme gravement menacés, notamment dans les zones reculées.

M. **Mimica** a déclaré à ce sujet: *«Les droits de l'homme sont au cœur des valeurs européennes. Il est donc logique que ceux qui risquent leur vie pour les défendre puissent compter sur nous pour bénéficier d'une aide. Grâce à ce mécanisme inédit, nous pourrons leur apporter un soutien essentiel, depuis la réinstallation d'urgence jusqu'au conseil juridique».*

Le financement alloué par l'Union à ce mécanisme jusqu'en 2018 s'élève à 15 millions d'euros. Il vient s'ajouter au soutien continu que l'Union apporte déjà aux défenseurs des droits de l'homme, notamment au moyen de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). Depuis 2007, l'IEDDH a déboursé 200 millions d'euros en faveur des défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier.

Grâce au nouveau mécanisme, l'UE garantira aux défenseurs des droits de l'homme menacés:

- un soutien à court terme, notamment, entre autres actions, une protection physique, une assistance juridique et médicale, un suivi des procès et conditions de détention dans les prisons, ainsi que des actions de plaidoyer et de réinstallation d'urgence;
- un soutien à moyen terme, y compris le suivi de leur situation, une alerte précoce des risques, une formation en matière de prévention des risques et de sécurité (y compris la sécurité numérique), et une représentation de leurs intérêts au niveau régional, national et international;
- un soutien à long terme, y compris le soutien des réseaux nationaux, des actions de plaidoyer, le lobbying et l'élaboration de stratégies visant à contrecarrer les restrictions et les sanctions imposées aux défenseurs des droits de l'homme par les États.

Le mécanisme est géré par un consortium de 12 organisations non gouvernementales (ONG) internationales indépendantes^[1] qui possèdent une expérience pratique de l'aide aux

défenseurs des droits de l'homme menacés. Ce mécanisme, dont la portée est mondiale, centre spécifiquement son action sur les régions reculées. Les initiatives qu'il peut concrètement soutenir sont arrêtées par le consortium d'ONG sur la base d'un certain nombre de critères, notamment l'identité, la situation et les besoins.

Le nombre de défenseurs des droits de l'homme et d'organisations locales qui bénéficieront du mécanisme devrait augmenter progressivement sous l'effet de l'évolution négative de la situation des droits de l'homme dans le monde entier.

Le mécanisme est l'une des innovations et contributions majeures de l'Union à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, fixés par la communauté internationale en septembre, à New York.

Comme établi dans le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019), l'Union européenne et ses États membres sont fermement déterminés à renforcer le soutien apporté aux défenseurs des droits de l'homme et à faire face aux menaces qui pèsent sur l'espace démocratique des organisations de la société civile et de leurs sympathisants partout dans le monde. La création et la mise en œuvre du premier mécanisme de l'UE pour les défenseurs des droits de l'homme au titre de l'IEDDH représentent une innovation majeure pour atteindre ces objectifs.

Son financement provient de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme

(IEDDH). Le premier objectif du règlement relatif à l'IEDDH pour la période 2014-2020 vise le soutien des droits de l'homme et de leurs défenseurs dans les situations où ils sont le plus gravement menacés. Pendant cette période de sept ans, 20 à 25 % du budget total de l'IEDDH (soit entre 200 et 250 millions d'euros), seront consacrés au soutien des défenseurs des droits de l'homme dans ces situations.

La présente annonce intervient au cours du mois consacré aux droits de l'homme et à la gouvernance dans le cadre de l'[Année européenne pour le développement](#).

Pour en savoir plus

Site web de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH):

<http://www.eidhr.eu/>

Site web de la direction générale de la coopération internationale et du développement:

<http://ec.europa.eu/europeaid/>

Site web de l'Année européenne pour le développement:

<https://europa.eu/eyd2015/fr>

[1] Front Line Defenders, Reporters sans frontières (RSF), Organisation mondiale contre la torture (OMCT), Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Réseau des droits économiques, sociaux et culturels (réseau ESCR), Association internationale gay et lesbienne (ILGA), Fonds d'action urgente pour les femmes défenseures des droits humains (UAF), Protection internationale, Brigades internationales de la paix (PBI), Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'homme (EMHRF), Forum Asia and East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project (EHAHRDP).

IP/15/6278

Personnes de contact pour la presse:

[Alexandre POLACK](#) (+32 2 299 06 77)

[Sharon ZARB](#) (+ 32 2 29 92256)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](tel:0080067891011) ou par [courriel](#)